

Strasbourg

STRASBOURG Crise sanitaire

# Fin de confinement et priorité aux piétons dans la Grande-Île

Dominique DUWIG



*Dès lundi, c'est toute la Grande-Île qui devient zone de rencontre. Photo archives DNA*

**Dans la perspective du confinement, la Ville de Strasbourg prend des mesures pour encourager la marche à pied et la pratique du vélo : elle va expérimenter à partir de lundi le passage de l'ensemble de la Grande-Île en zone de rencontre. Une première au niveau national qui concerne 8 km de rues et d'espaces publics.**

Avec plus de 8 % de déplacements réalisées à vélo dans l'agglomération (15 % dans le centre-ville), Strasbourg est considérée comme l'agglomération française où le vélo est le plus utilisé. Lundi, la réouverture progressive de la ville se traduira par le retour des voitures. Pour Roland Ries, le constat est sans appel : « Il y a eu une réduction substantielle du trafic automobile pendant le confinement. » Les chiffres parlent d'eux-mêmes : « 28 000 véhicules sont comptabilisés chaque jour sur

l'autoroute urbaine, contre 60 000 avant le confinement. 44 000 véhicules par jour en entrée de ville, contre 134 000 en temps normal... »

Domage dans ces conditions de revenir à la situation ancienne. « On arrive à la croisée des chemins », reconnaît le maire de Strasbourg qui a chargé Jean-Baptiste Gernet, adjoint en charge des mobilités alternatives, de piloter un groupe de travail sur la question. « Ce groupe a validé l'idée de faire de la zone centrale de Strasbourg, l'ellipse insulaire, une zone de rencontre », annonce Roland Ries qui a retenu cette proposition qu'il mettra en œuvre dès le lundi 11 mai. « Il était indispensable d'offrir aux piétons des espaces supplémentaires pour l'attente comme pour la circulation, appuie Jean-Baptiste Gernet, convaincu que « les files d'attente devant les commerces vont perdurer et s'allonger. »

### • **Des zones de rencontre existantes**

On connaissait déjà les zones de rencontre de la rue des Frères, du quai des Bateliers, de la rue du 22-Novembre, du début de la Grand-Rue, de la rue des Juifs ou encore de la rue du Jeu-des-Enfants. Autant d'exemples qui « fonctionnent plutôt bien, selon Roland Ries, avec un modus vivendi entre les modes vélo, piéton et automobile. » Une zone de rencontre est un ensemble de voies en ville où les piétons ont la priorité sur tous les autres modes de transport. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h, contre 30 km/h actuellement. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf exception. Ces zones ne doivent pas se réduire à une signalisation, mais doivent être assorties d'un aménagement qui impose de réduire la vitesse.

### • **50 000 euros d'investissement**

Montant de l'investissement : 50 000 euros, essentiellement des travaux de marquage au sol et d'installation de panneaux de signalisation. Les piétons auront ainsi désormais le droit de marcher sur la route, ce qui permettra d'accueillir du monde en ville en respectant les règles sanitaires de distanciation physique.

### • **Difficultés d'accès aux parkings pour les visiteurs ?**

Ce sera le cas rue de la Division-Leclerc ou la rue du Vieux-Marché-aux-Poissons. Pas sûr pourtant que la mesure emballera les visiteurs de Strasbourg, désireux d'accéder aux parkings du centre-ville. « Le dispositif a été très largement

accepté », répond Roland Ries qui se dit frappé par « le consensus entre les commerçants et les associations pro vélo. » Le maire rapporte que la Chambre de commerce de Strasbourg a insisté pour que ces mesures s'accompagnent d'un rappel à la discipline pour chacun des usagers. « Les cyclistes, par exemple, seront incités à respecter scrupuleusement le Code de la route, à utiliser des itinéraires alternatifs comme au moment de Strasbourg capitale de Noël, et à mettre pied à terre lorsque cela s'impose. »

### • « Une avancée inédite en un temps record »

Jean-Baptiste Gernet va dans le même sens et salue « une avancée inédite réalisée en un temps record ». Et de souligner que « les quais intérieurs nord pacifiés donneront aux cyclistes un nouvel espace apaisé pour circuler et contourner le centre-ville. Des itinéraires préférentiels seront marqués par une ligne verte pour inciter les cyclistes qui traversent la Grande-Île à passer par les rues les moins empruntées, et à éviter par exemple la Grand-Rue, fortement fréquentée par les piétons. » Dès lundi, un arrêté signé par le maire fixera les nouvelles règles. « Pour l'instant, il ne s'agit que d'une expérimentation, précise-t-il. Mais qui pourrait être pérennisée si cela fonctionne bien. Nous ferons le bilan en septembre prochain. »